

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Février 2023

Pour contacter et suivre l'OFGL

- Site Internet : www.collectivites-locales.gouv.fr/ofgl
- Plateforme de partage de données : <https://data.ofgl.fr>
- Courriel : contact@ofgl.fr
- LinkedIn : www.linkedin.com/company/ofgl
- YouTube : www.youtube.com/channel/UCBomahixkuV7ILnwPpp3trA
- Adresse :

OFGL – 120 rue de Bercy – Bât. Necker T 733 – 75572 Paris Cedex 12

Avant-Propos

En 2022, l'OFGL a une nouvelle fois navigué entre sujets d'actualité et analyses avec recul concernant les finances et la gestion publique locales.

L'Observatoire a ainsi poursuivi ses travaux pour une meilleure connaissance des effets de la crise Covid sur les finances locales, deux numéros de sa collection *Cap sur* y ont été consacrés.

Il a par ailleurs consolidé son rôle de fournisseur de données de référence, avec l'aide du département des études et des statistiques locales de la DGCL et les données de la DGFIP, notamment dans son rapport annuel sur les finances locales.

Ces références prennent souvent la forme de moyennes, nationales ou par catégorie (strates, régions...), mais elles doivent s'accompagner en permanence d'études encore plus fines des disparités individuelles. C'est sur ce point que l'OFGL a tout particulièrement insisté en 2022.

Il a par exemple veillé à documenter l'hétérogénéité des situations dans ses études. Je pense aux effets de la crise Covid bien entendu (*Cap sur 16*), mais aussi aux différences de sensibilité face aux enjeux des prix de l'énergie (illustrées au sein du *Cap sur 18*) ou aux fortes disparités dans les niveaux d'investissement sur le dernier mandat municipal (*Cap sur 19*).

Avec le même objectif, l'OFGL a également densifié son offre sur sa plateforme de données individuelles data.ofgl.fr. Cette dernière, accessible à tous, est de mieux en mieux identifiée comme un outil permettant d'éclairer de manière pertinente la gestion publique locale.

L'ensemble est obtenu en s'appuyant sur des interactions fructueuses entre administrations centrales, acteurs locaux et personnalités qualifiées. Ces coopérations ont par exemple permis la création d'un outil de recensement des mesures ayant un impact sur les finances locales : la FiLoThèque.

Je souhaite que ces exemples de mises en commun des analyses ou des réflexions se renforcent en 2023. Elles constituent l'unique moyen de faire face aux enjeux financiers qui se posent à nous pour les années à venir.

André Laignel
Président de l'OFGL

Chiffres clés 2022

Une équipe
de **4** personnes

25 structures ou personnalités qualifiées actives
dans le Comité scientifique et technique

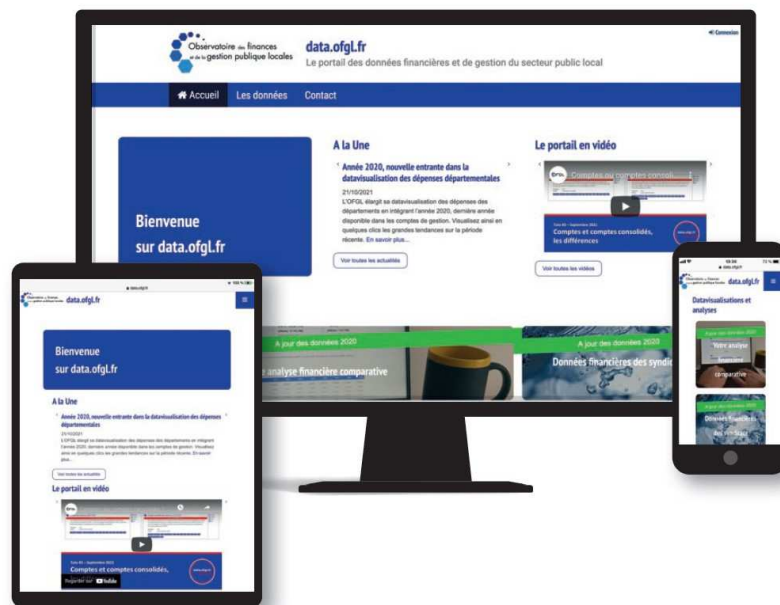
4 productions *Cap sur*

Un pré-rapport et *un* rapport annuel

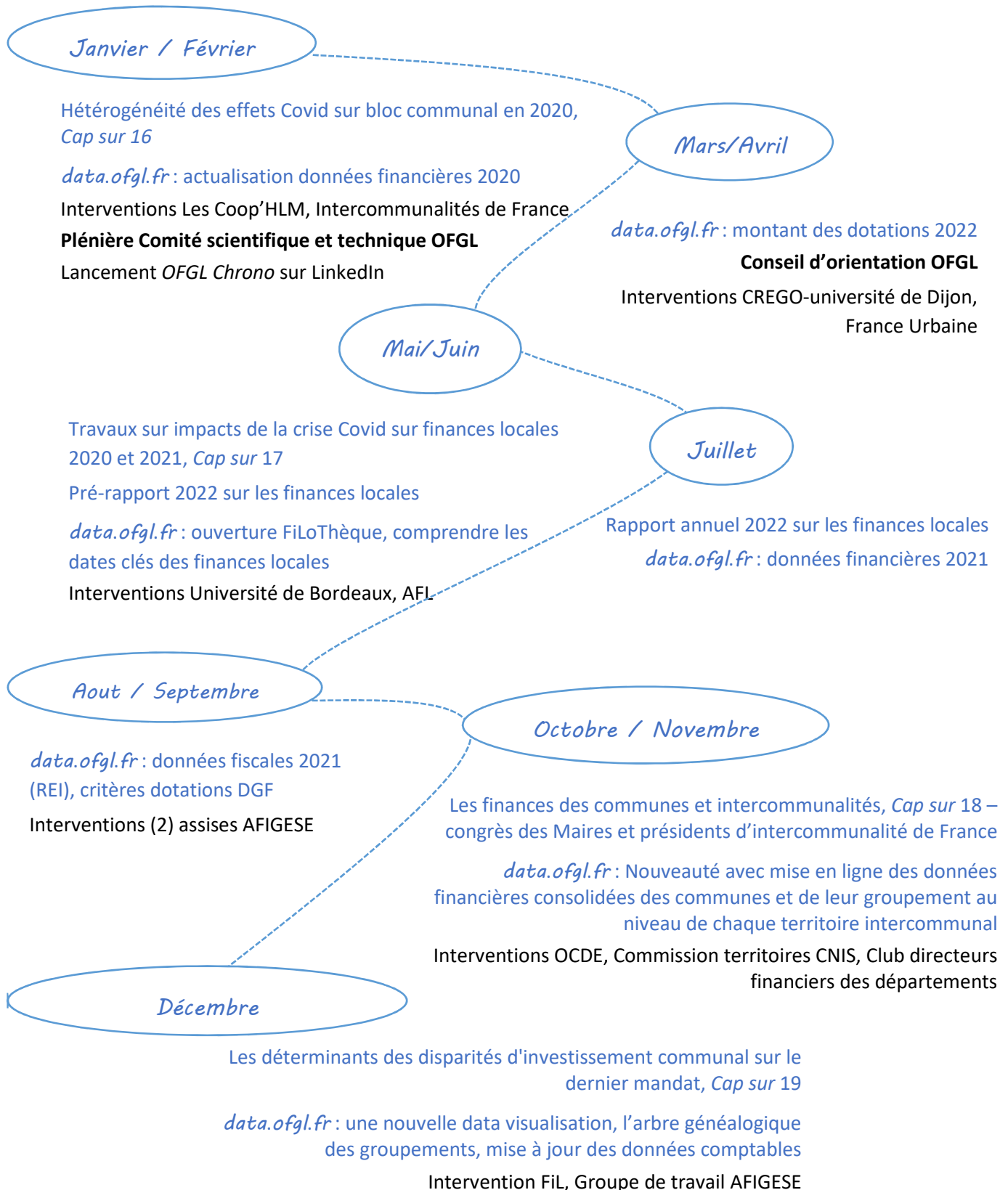
data.ofgl.fr : **30 000** visites et **90 000** pages vues

15 interventions publiques
devant plus de **1 350** participants

2 266 abonnés LinkedIn
(**+56%** en un an)



Faits marquants 2022





data.ofgl.fr



Conseil d'orientation - Avril



Université de Bordeaux - Juin



CFL – Juin / Charles Guené et André Laignel



OCDE - octobre



Assises AFIGESE - septembre



Congrès des maires - novembre



Les publications de l'OFGL

Sommaire

1- L'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales	7
L'OFGL et ses chantiers 2022 en quelques lignes.....	7
Sa gouvernance et son équipe	7
2- L'activité de l'OFGL en 2022.....	9
Les études.....	9
Le partage de la donnée.....	16
Ouverture d'un chantier sur les relations collectivités / entreprises.....	18
Les autres travaux	18
3- La visibilité	19
Interventions publiques	19
Presse	20
Site Internet OFGL et réseaux sociaux	20
4- Un budget au financement partagé entre l'Etat et les collectivités	21

1- L'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales

L'OFGL et ses chantiers 2022 en quelques lignes

L'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales (OFGL) a été créé en 2016 par l'article 113 de la loi NOTRe du 7 août 2015¹. Il remplace l'Observatoire des Finances Locales comme formation spécialisée du Comité des Finances Locales. Il est opérationnel depuis septembre 2017, date de l'arrivée de l'équipe au complet.

L'Observatoire voit ses compétences élargies. Lieu de partage et de réflexion entre les différentes parties prenantes, il a pour mission d'établir, de collecter, d'analyser et de diffuser des informations portant sur les finances et la gestion des collectivités territoriales.

L'Observatoire intervient sur des thématiques diverses (chantiers), répondant aux demandes formulées par son Conseil d'orientation composé d'élus et de représentants de l'Etat.

Ses chantiers sur l'année 2022 sont :

- *le développement de la plateforme de partage de données,*
- *l'analyse des dépenses d'investissement des collectivités,*
- *la modernisation des indicateurs de ressources et de charges,*
- *l'analyse des coûts,*
- *la fiscalité locale et les territoires,*
- *les entreprises et le secteur public local (nouveau en 2022).*

La crise COVID a par ailleurs généré l'ajout de travaux liés à :

- *l'impact de la crise sur les finances des collectivités locales.*

Par ailleurs, l'Observatoire publie chaque année un *rapport annuel* réalisé en grande partie par les équipes de la DGCL, et plus particulièrement son département des études et des statistiques locales, en lien avec l'équipe OFGL. Ce rapport repose notamment sur l'exploitation des données produites par la DGFIP. Il constitue, depuis plus de 25 ans, une référence en matière d'informations financières et fiscales sur le secteur public local.

Sa gouvernance et son équipe

L'OFGL est présidé par le **Président du Comité des Finances Locales (CFL), André Laignel**.

Les grandes orientations des travaux menés par l'Observatoire sont fixées par son Président et par son **Conseil d'orientation (CO)**. Ce Conseil est constitué de 10 élus nommés par le Président parmi les élus du CFL et de 5 représentants de l'Etat : DGCL (3), DGFIP et Direction du Budget.



¹ Codifié à l'article L1211-4 du CGCT

Listes des membres élus du CO (composition mars 2022) :

- **M. Charles GUENÉ**, sénateur de la Haute-Marne ;
- **M. Stéphane BÉRARD**, conseiller régional d'Occitanie ;
- **M. Jean-Léonce DUPONT**, président du conseil départemental du Calvados ;
- **Mme Pierrette DAFFIX-RAY**, maire de Youx ;
- **M. Daniel FASQUELLE**, maire du Touquet-Paris-Plage ;
- **M. Antoine HOMÉ**, maire de Wittenheim ;
- **M. Philippe LAURENT**, maire de Sceaux ;
- **M. Sébastien MIOSSEC**, maire de Riec-sur-Bélon ;
- **M. Gaël PERDRIAU**, maire de Saint-Etienne ;
- **M. Nicolas SANSU**, mairie de Vierzon.

L'OFGL s'appuie par ailleurs sur l'expertise des membres de son **Comité scientifique et technique (CST)**. Il est composé d'administrations centrales, d'organismes publics, d'associations d'élus, d'associations d'agents de la fonction publique territoriale et de personnalités qualifiées (universitaires, administrateurs territoriaux et experts).

Liste des membres du CST :

- Directions d'administration centrale : DGCL*, DGFIP*, DB*, ANCT*, DGOM, DLF, DG Trésor*, IGF, IGA, IGAS, DGCS, DREES*, DGAFP, INSEE*
- Organismes publics : Cour des comptes*, CDC, CNFPT
- Associations d'élus : AMF*, AMRF*, APVF*, Départements de France*, Fédération des EPL*, France urbaine*, Intercommunalités de France*, Villes de France*, Ville et banlieue, Régions de France*
- Associations de personnels territoriaux : AATF*, ADT Inet, AITF, AFIGESE*, SNDGCT*
- Autres personnalités qualifiées :
Universitaires : M. Bouvier*, F. Navarre* et M. Leprince*
Experts : P. Mahé, P. Rogier* et Y. Doyen* pour l'AFL, LA. Vervisch* et la Direction des Etudes de La Banque Postale*, O.Wolf*

Les structures ou personnalités qualifiées citées sont mobilisées en fonction des chantiers, des besoins et des appétences. Sur les dernières années, ont participé à l'un des chantiers celles signalées par une « * ».

L'OFGL a organisé 3 réunions collégiales avec les membres du CST concernés par les différents chantiers. Les autres échanges se sont déroulés par petits groupes. La réunion plénière annuelle du comité a eu lieu en janvier, elle a permis de dresser un bilan et de se projeter sur les chantiers 2022.

Depuis septembre 2017, l'Observatoire dispose, pour coordonner les acteurs et réaliser des études spécifiques, d'une équipe de quatre personnes, un secrétaire général (Thomas Rougier) et trois chargés de missions (Matthieu Chtioui, Nicolas Laroche et Samuel Lerestif).

L'équipe OFGL bénéficie d'un soutien de la DGCL (ressources humaines, gestion budgétaire, informatique, communication) et des Ministères de l'Economie et des Finances (bureaux, logistique, équipement informatique). Son espace Internet est accueilli sur le site collectivites-locales.gouv.fr, site piloté conjointement par la DGCL et la DGFIP, et son portail de données constitue un sous-domaine du portail des Ministères économiques et financiers.

2- L'activité de l'OFGL en 2022

L'activité de l'OFGL prend essentiellement la forme d'études, de productions publiques et de partages de données.

Cette activité est menée dans le cadre des chantiers listés page 7, le plus souvent en partenariat ou en concertation avec des membres de son Comité scientifique et technique.

Les études

Hors rapport annuel sur les finances locales, les productions publiques de l'OFGL sont regroupées au sein d'une collection « *Cap sur* » ; *CAP* comme *Collecter, Analyser et Partager*, principales missions de l'Observatoire².

Elles prennent la forme de publications rédigées , de données , de data-visualisations  ou de vidéos  à vocation pédagogique³.

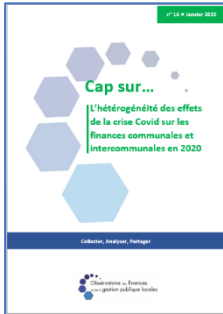


² Tous les numéros de la collection « *Cap sur* » sont consultables sur : www.collectivites-locales.gouv.fr/ofgl

³ Les vidéos de l'OFGL sont consultables sur sa chaîne YouTube : www.youtube.com/channel/UCBomahixkuV7ILnwPpp3trA

► **Cap sur l'hétérogénéité des effets de la crise sur les finances du bloc communal en 2020 - n°16, janvier 2022**

Cette étude, sortie tout début 2022, correspond à un gros travail d'analyse opéré sur le second semestre 2021.



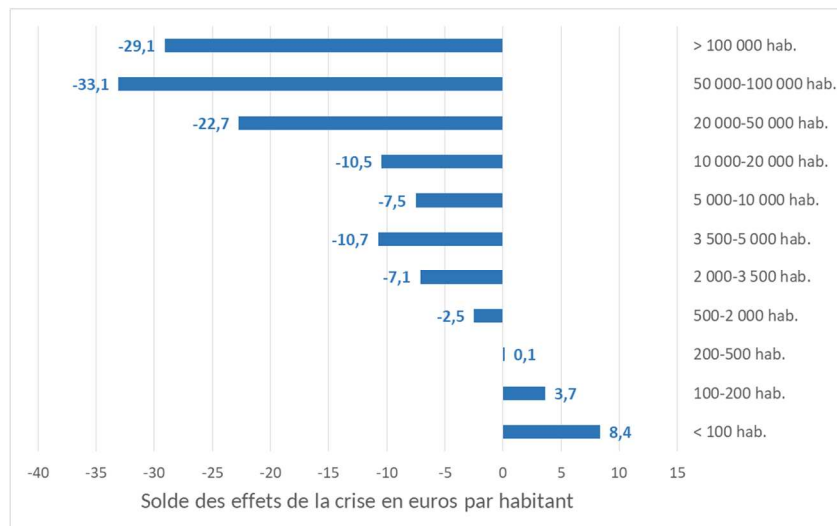
Crise sanitaire et finances du bloc communal : les disparités individuelles passées à la loupe

Après l'analyse d'ensemble présentée dans le pré-rapport et le rapport 2021 sur les finances locales, l'idée de cette étude est de décrire l'hétérogénéité des situations individuelles. Effet taille, situation géographique, type de services publics... **les impacts de la crise constatés en 2020** sont très variables d'un territoire à l'autre, même si certaines constantes sont partagées par le plus grand nombre (baisse des recettes tarifaires, des impôts touristiques des communes ou du versement mobilité des groupements, par exemple).

Quelques résultats :

Un coût de la crise estimé à **2,1 Md€** pour les communes et les groupements à fiscalité propre en 2020

Dans l'ensemble, le solde des effets de la crise (variation des recettes - variation des dépenses) se détériore avec la taille des **communes**



Les **recettes domaniales** diminuent plus fortement et les **dépenses nouvelles** augmentent plus rapidement dans les **communes** à fonction de centralité forte. Ces différences contribuent à l'effet taille observé pour les **communes**.

Les recettes tarifaires liées au **périscolaire** diminuent de plus de **2 €/hab.** pour la moitié des **groupements à fiscalité propre** concernés, et celles liées au **sport** diminuent de plus de **1,5 €/hab.** pour la moitié des **groupements** concernés.

Le **versement mobilité** baisse de **5,2%** pour l'ensemble des **groupements**. Dans les **métropoles**, la baisse représente l'équivalent de **4%** de leur épargne de gestion de 2019.

L'Etat a mis en place des mesures de soutien vers les collectivités en difficulté sur l'exercice 2020, ciblées vers un nombre limité de structures mais avec des effets sensibles pour elles.

► **Cap sur les impacts de la crise Covid sur les finances locales en 2020 et 2021 - n°17, juin 2022**



Les effets de la crise Covid s'étendent sur 2021 malgré une amélioration de la situation



L'année 2021 a été moins difficile que l'année 2020 sur le plan de la lutte contre le virus de la Covid. Pour autant, les effets de la crise sur les finances locales ont perduré. Cette étude prolonge le travail effectué pour le *Cap sur* n°16 en se concentrant sur l'évolution des postes de recettes et de dépenses par catégorie de collectivités locales. Le coût net de la crise, évalué en prenant 2019 comme point de référence, est estimé à 2,2 Md€ en 2021, après 4,9 Md€ en 2020.

Quelques résultats :

Un coût net de la crise estimé à **2,2 Md€** pour l'ensemble des collectivités en 2021

Une reprise contrastée de la **fiscalité** :

- Des **DMTO** dynamiques qui compensent les pertes en 2020
- Une remontée des taxes liées à l'**activité économique** (TICPE, TCFE, Versement Mobilité, TVA, Octroi de mer et taxe sur les carburants)...
- ... A l'exception des **impôts touristiques**, de la taxe sur les certificats d'**immatriculation** et de la **CVAE** en raison des décalages de paiement

Une amélioration généralisée des **recettes d'activité** :

- Les redevances de **stationnement** et d'**occupation du domaine** retrouvent un niveau proche de celui de 2019
- Les **recettes tarifaires** hors assainissement et redevances des ordures remontent, sans atteindre le niveau de 2019

La perte des **recettes** est estimée à **1,5 Md€** en 2021

Le surcoût en **dépenses** est estimé à **0,7 Md€** en 2021

Le surcoût dans les **dépenses** est le résultat de mouvements contraires :

- Des **économies réalisées** sur certaines dépenses, telles que la communication, l'achat de matières premières ou les frais de transport.
- Des **surcoûts** sur d'autres dépenses, notamment les allocations RSA, l'achat de certaines fournitures ou les frais de nettoyage, mais aussi les soutiens au secteur économique en investissement

L'**Etat** a apporté différentes aides aux collectivités (dotations d'investissement, aide à l'achat de masques, filet de sécurité, aides ciblées pour les SPIC/SPA, les AOM ou les collectivités d'outre-mer, avance DMTO)

La situation des **budgets annexes « transport »** s'améliore mais leur épargne brute reste inférieure de **7,6%** à celle de 2019

► **Cap sur les finances des communes et intercommunalités en 2021 - n°18, novembre 2022**



Un état des lieux des finances du bloc communal, réalisé par l'OFGL à l'invitation de l'AMF, dans le cadre du 104^e congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France

Cette étude dresse un bilan des finances du bloc communal (communes et leurs intercommunalités) en 2021, au lendemain de la crise Covid, en se focalisant sur des sujets qui interrogent pour l'avenir : capacité d'investissement dans un contexte de hausse des coûts, situation de l'autofinancement et marge d'endettement, sensibilité des budgets aux dépenses énergétiques, tournant dans la structure des ressources fiscales... L'ensemble des points est passé au crible en illustrant les disparités entre collectivités.

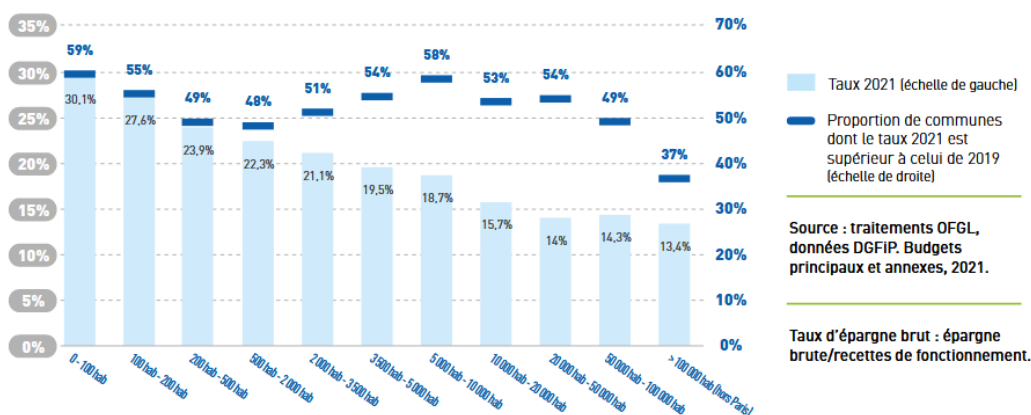
Quelques résultats :

148 Md€ de dépenses totales consolidées hors remboursements de dette par le bloc communal en 2021.

38 Md€ pour l'investissement, soit ¼ des dépenses totales. **+1,9 Md€** d'augmentation en 2021, la moitié liée à la hausse des prix.

Une épargne brute à **24 Md€**, en hausse de 10,3% en 2021, après -5,6% en 2020. Mais des disparités existent, avec ici l'exemple des communes :

➔ **TAUX D'ÉPARGNE BRUTE DANS LES COMMUNES**



Source : traitements OFGL, données DGFIP. Budgets principaux et annexes, 2021.

Taux d'épargne brut : épargne brute/recettes de fonctionnement.

L'encours de dette du bloc communal atteint **111,0 Md€** en 2021 (hors Ville de Paris). **+2,6%** en 6 ans mais **-6,0 Md€** pour les communes et **+8,8 Md€** pour les intercommunalités.

Dépenses énergétiques directs en 2021 : **3,7 Md€**, soit **56 €/habitant** et **3,4%** des dépenses de fonctionnement.

Ces dépenses représentent l'équivalent de plus de **30% de l'épargne brute** pour **38%** des communes et **15%** des groupements (budgets principaux seuls).

2021, tournant dans la **structure des ressources fiscales** avec, d'une part, un transfert de TVA, et, d'autre part, une concentration sur le contribuable propriétaire (Foncier bâti + CFE + DMTO + taxe d'aménagement = près de **60%** des ressources fiscales).

► **Cap sur les déterminants des disparités d'investissement communal sur le dernier mandat - n°19, décembre 2022**



De fortes disparités d'investissement sur l'ensemble du territoire expliquées par plusieurs facteurs déterminants, dont notamment les subventions d'équipement reçues



L'investissement des communes joue un rôle majeur dans l'investissement public total, et en comprendre plus finement les facteurs clés peut participer à une meilleure lisibilité du comportement global des collectivités sur cet aspect crucial des finances locales. Cette étude actualise le 6^{ème} numéro de la collection *Cap sur...*

(janvier 2019) en intégrant les deux dernières années de la mandature précédente (2018 et 2019) dans l'analyse des disparités d'investissement communal, mais aussi en incorporant certaines nouveautés.

Quelques résultats :

Les dépenses d'équipement des communes ont atteint **120 Md€** sur la période 2014-2019, soit **308 €** par habitant et par an (hors Ville de Paris et Mayotte).

Les **disparités sont fortes** : une commune sur cinq a investi moins de **147 €/hab./an** alors qu'un autre cinquième a investi plus de **489 €**.

Pour les **communes de 2 000 habitants et plus**, trois principaux facteurs explicatifs des disparités ressortent : **subventions d'équipement reçues, situation financière initiale et stock d'immobilisations initial.**

18,6 Md€ de **subventions d'équipement reçues** par les communes de plus de 2 000 habitants entre 2014 et 2019. Elles couvrent **27%** des dépenses d'équipement en moyenne.

Quatre principaux financeurs :

- État : 4,8 Md€
- Départements : 4,0 Md€
- Régions : 2,7 Md€
- Intercommunalités : 1,9 Md€

En 2019, les subventions d'équipement en provenance des **quatre principaux financeurs** se concentrent sur **5 domaines d'activité** :

- Aménagement, services urbains et environnement (28%)
- Services généraux ou non ventilés (20%)
- Enseignement - formation (16%)
- Sport et jeunesse (15%)
- Culture (13%)

Existence d'un **lien dynamique entre situation financière et investissement** : par exemple, les communes ayant peu investi sur la période, proportionnellement plus nombreuses en situation initiale fragile ou dégradée, ont **majoritairement connu une amélioration de leur situation financière.**

► **Les piscines et centres aquatiques : combien ça coûte ? Analyse comparative du coût de fonctionnement des piscines des collectivités locales - janvier 2023**

Cette étude, sortie début 2023, est le fruit d'un travail important opéré tout au long de l'année 2022. Elle correspond à une collaboration avec le groupe de travail « Tarification et calcul de coût » de l'AFIGESE, et ne constitue pas un numéro de la collection *Cap sur...* de l'OFGL.



Un benchmark collaboratif afin d'estimer au mieux le coût des piscines publiques et mettre en avant les enjeux portés par ces équipements.

📖 Ce benchmark, réalisé grâce à la remontée de terrain des collectivités participantes, a pour objectif de fournir un document de référence présentant une analyse sur différents points : décomposition des charges, comparaison des caractéristiques physiques des piscines, comparaison des coûts... Une fiche signalétique est également disponible pour chaque piscine afin de permettre aux collectivités qui le souhaitent de se positionner par rapport à un équipement

présentant des caractéristiques similaires.

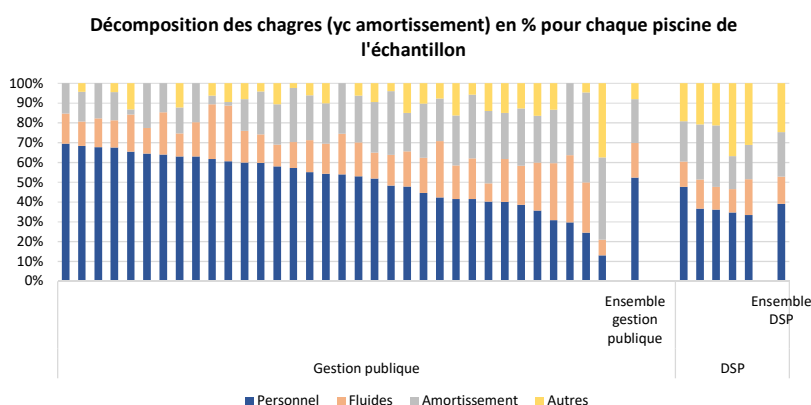
Quelques résultats :

77 collectivités participantes, 5 communes et 6 agglomérations, pour un nombre total de **39** piscines.

Des **caractéristiques pouvant être très différentes sur de nombreux aspects** : gestion en régie ou DSP, piscine centrale ou périphérique, piscine mono-bassin ou multi-bassin, surface, ancienneté.

De **fortes disparités de fréquentation** : de **7 600** à **390 000** passages sur l'année 2019 selon la piscine considérée, avec une moyenne nettement plus forte pour les **piscines centrales** (183 000) que **périphériques** (71 000).

Les **frais de personnel** constituent la dépense la plus importante, avec un poids moyen de **50%**, mais des disparités fortes existent selon les établissements :



Des piscines connaissant des **disparités de coûts élevées**, avec par exemple :

- Un **coût de fonctionnement « brut »** (hors amortissement) variant de 5€/passage à 26 €/passage, pour une moyenne située à moins de 10 €/passage.
- Un **coût de fonctionnement « net »** (y compris amortissement et après soustraction des produits issus de l'activité des piscines) oscillant entre 4 € et 40 €/passage, pour une moyenne de 10 €.

► **Pré-rapport et rapport 2022 de l'OFGL sur les finances locales (juin puis juillet 2022)**



Un ensemble de données de référence pour les acteurs, qu'ils soient locaux ou nationaux, et pour tous ceux travaillant sur les politiques publiques locales

Le rapport annuel de l'Observatoire concourt depuis plus de 25 ans à l'information du Gouvernement, du Parlement et des collectivités elles-mêmes sur la situation financière des administrations publiques locales.

Comme en 2021, le rapport annuel sur les finances locales a donné lieu à une production en deux étapes. Un pré-rapport a été présenté lors de la séance du CFL du 21 juin 2022 par le Sénateur Charles Guené (rapporteur) et le Président André Laignel. La version complète du rapport, comprenant 12 annexes thématiques, a ensuite été approuvée par le CFL lors de la séance du 13 juillet 2022. Il est réalisé par les équipes de la DGCL, sous le pilotage de son département des études et des statistiques locales, notamment à partir des données fournies par la DGFIP, avec le soutien de l'équipe OFGL.

Cette année, le pré-rapport est complété par un numéro de *Cap sur*, consacré aux impacts de la crise Covid sur les finances locales en 2020 et 2021 (n°17, juin 2022).

Quelques résultats, sur l'ensemble des collectivités locales (budgets principaux hors syndicats) :

L'autofinancement reprend des couleurs après les forts replis de 2020 : **+19,9%** sur 2021 pour l'épargne brute et **+37,5%** pour l'épargne nette. **Tous les niveaux de collectivités** sont concernés mais, derrière les croissances moyennes, **des écarts individuels sont constatés**

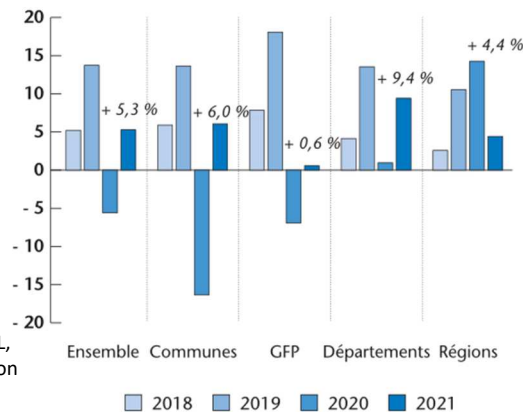
Fait inhabituel pour une première année pleine après les élections municipales, **l'investissement public local repart à la hausse** en 2021 :

+5,3%, +6,4% en consolidant avec les budgets annexes et les syndicats.

Trois explications possibles :

- **Effet décalage** pour certaines opérations prévues en 2020 ;
- **Effet prix** important ;
- **Rôle contra-cyclique** des collectivités, avec le soutien de l'Etat.

Taux d'évolution des investissements selon le niveau de collectivités



Source : Traitements DGCL, comptes de gestion DGFIP, budgets principaux

Un encours de dette en progression limitée : **+1,7%** en 2021 (+1,4% en consolidation) après +3,3% en 2020. Ces deux hausses font suite à une stabilité sur 2017-2019, elles correspondent pour partie à des mobilisations par anticipation puisque **les variations de fonds de roulement sont importantes** sur les deux dernières années (**+8 Md€** sur 2 ans). Les hausses de l'encours de dette concernent différemment chaque niveau : +0,9% pour le bloc communal (+0,2% en consolidation), -1,9% pour les départements, +8% pour les régions.

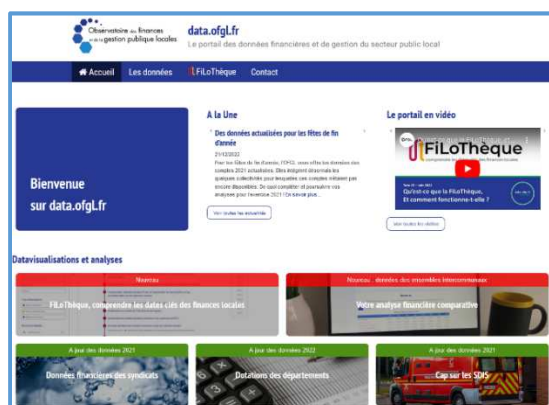
Le partage de la donnée

Parmi les missions de l'OFGL, le partage des informations financières et fiscales est l'une des priorités. Fort des ouvertures de données des administrations concernées (DGFIP, DGCL...), l'OFGL a pour objectif de simplifier l'accès aux informations et de guider les utilisateurs.

En ce sens, l'un des chantiers de l'OFGL consiste en la création et l'actualisation d'une plateforme de données partagées, data.ofgl.fr, ouverte en 2020.

data.ofgl.fr : les faits marquants de l'année 2022

Troisième année du portail data.ofgl.fr : des actualisations toujours régulières et rapides, de nouveaux enrichissements en données et en fonctionnalités



<https://data.ofgl.fr>

Officiellement lancé en février 2020, le site data.ofgl.fr est le **portail des données financières et de gestion du secteur public local**, développé par l'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales, dans le cadre d'un partenariat technique avec les Ministères économiques et financiers, autour de la solution développée par Opendatasoft.

Il vise à mettre à disposition, dans une plateforme en ligne, des données relatives aux finances et à la

gestion des collectivités locales françaises, d'en permettre l'accès, la compréhension et l'analyse, ainsi que d'en faciliter les réutilisations.

Totalement libre d'accès, il est issu du travail partagé des différentes instances de l'OFGL : Conseil d'orientation et Comité scientifique et technique.

Les données utilisées dans le portail sont toutes issues de l'exploitation de sources mises à disposition de manière ouverte par différents producteurs (DGFIP, DGCL, INSEE...). Sur la base de ces données, l'OFGL réalise un certain nombre de traitements qui diffèrent selon les objectifs poursuivis (simplification d'accès, calculs intermédiaires, réalisation de croisements de données pertinents...).

En cette troisième année de fonctionnement du portail, **l'OFGL a confirmé son engagement à actualiser régulièrement et rapidement les données, data-visualisations et outils méthodologiques** déjà mis à la disposition des utilisateurs. Cette réactivité leur garantit un accès aux données financières les plus récentes et leur permet de développer leurs propres analyses et outils à partir d'un portail dont la pérennité est assurée. Les montants des dotations 2022 ont ainsi été disponibles sur le portail dès leur notification en avril et leurs critères de calculs étaient accessibles en août ; les données des comptes 2021 étaient pour leur part en ligne mi-juillet, deux semaines après la date limite de leur adoption ; enfin, les données fiscales 2021 ont été mises en ligne début août, une semaine après leur diffusion en *open data* par la DGFIP.

En parallèle, pour continuer de répondre aux attentes de ses utilisateurs, **le portail s'est enrichi de nouvelles données et fonctionnalités** au cours de l'année 2022. Ces évolutions ont été nombreuses (nouveaux tutoriels, ajout de données sur les flux croisés entre budgets, ajout d'un an d'historique pour les données fiscales, proposition de données relatives au FPIC...), mais trois d'entre elles peuvent être plus particulièrement mises en avant :

- **Juin 2022 : lancement de la FiLoThèque, service innovant pour comprendre les dates clés des finances locales et accompagner l'utilisation des données financières et fiscales.**



- Par l'intermédiaire d'une frise chronologique interactive, la FiLoThèque présente les principales mesures ayant marqué les finances locales depuis 2010, ainsi que les éléments de contexte indispensables à une bonne compréhension de l'évolution des grands agrégats financiers et fiscaux des collectivités locales. Cet outil innovant a été développé par l'OFGL, en étroite collaboration avec la Direction des études de La Banque Postale, et avec le soutien d'un comité de suivi composé d'associations d'élus et de directions d'administration centrale.
- **Décembre 2022 : des arbres généalogiques pour mieux comprendre l'historique des groupements à fiscalité propre.** Face au casse-tête de l'évolution des périmètres intercommunaux ces dernières années, l'OFGL et plusieurs membres de son Comité scientifique et technique ont élaboré une méthode de reconstitution de l'historique des groupements à fiscalité propre, en vue de proposer des analyses financières rétrospectives pertinentes. Depuis l'ouverture du portail, les résultats de cette méthode sont utilisés dans les data-visualisations et sont mis à disposition des utilisateurs dans des jeux de données dédiés, afin d'en permettre la réutilisation. Pour faciliter la compréhension des résultats de cette méthode, un nouveau module spécifique permet d'obtenir l'arbre généalogique sur plus de 10 ans de chaque groupement 2022. Il donne également des indications utiles sur la qualité de la reconstitution obtenue et permet à l'utilisateur de juger de sa pertinence.
 - **Décembre 2022 : les données financières consolidées des communes et de leur groupement à fiscalité propre au niveau de chaque territoire intercommunal, pour une nouvelle approche de l'action du bloc communal.** L'analyse de la situation financière du secteur communal a été complexifiée par le développement du phénomène intercommunal et l'accroissement des interactions entre les communes et leur groupement à fiscalité propre. L'approche du bloc communal au niveau de chaque territoire intercommunal permet donc un nouveau point de vue pour l'analyse : elle consiste à présenter les données comptables calculées au niveau de chacun des « ensembles intercommunaux », constitués d'un groupement à fiscalité propre et de ses communes membres, en neutralisant les principaux flux financiers identifiés entre les collectivités de l'ensemble. Ces données exclusives s'appuient sur les comptes de gestion diffusés par la DGFIP, et la méthode de consolidation du bloc communal élaborée par la direction des études et des statistiques locales de la DGCL. Les données sont accessibles au travers d'un jeu de données spécifique aux ensembles intercommunaux et peuvent également être consultées dans le service « Votre analyse financière comparative ».

Depuis la mise en place d'outils de suivi, qui ont fait l'objet d'un changement courant 2021, la fréquentation du portail s'accroît. Le nombre de visites hebdomadaires est passé en moyenne de 360 en 2021 à 570 en 2022, porté par la mise à disposition de nouveaux services. Le temps moyen d'une session est en diminution mais reste élevé, aux alentours de 3 minutes 35.

Ouverture d'un chantier sur les relations collectivités / entreprises

L'Observatoire a ouvert en 2022 un chantier sur « **les entreprises et le secteur public local** ». Ce chantier a donné lieu à un atelier du Comité scientifique et technique le 5 juillet 2022.

Suite à cet atelier, l'OFGL a procédé de la manière suivante :

- entretiens bilatéraux avec des praticiens et des experts de la relation entreprises/territoires ;
- travaux exploratoires sur les données financières liées au développement économique ;
- analyse fine de la fiscalité locale payée par les entreprises.

Ces travaux déboucheront sur de nouveaux échanges avec le Comité scientifique et technique et sur des productions publiques courant 2023.

Les autres travaux

L'Observatoire peut par ailleurs être amené à traiter plus ponctuellement certains sujets, toujours en lien avec ses missions, soit à sa demande, soit à celle d'une association d'élus ou d'agents, d'une administration ou d'un tiers travaillant sur le secteur.

A titre d'exemples, l'OFGL :

- participe aux réunions de certains groupes de travail de l'AFIGESE : celui sur la tarification et les calculs de coût et celui sur la fiscalité et les dotations,
- est partenaire et membre du comité scientifique du réseau FIL, lieu d'échanges entre chercheurs et décideurs locaux,
- fournit ponctuellement des données ou des renseignements à des tiers (chercheurs, associations d'élus, journalistes...),
- est membre d'un groupe de travail consacré aux Entreprises publiques locales, avec l'INSEE, la DGCL et la Fédération des EPL.

3- La visibilité

Pour l'OFGL, les enjeux de visibilité sont importants. Les productions, études, bases de données, outils ou vidéos doivent pouvoir s'adresser à l'ensemble des acteurs intéressés par les sujets traités. Pour assurer un rayonnement à ses réalisations, l'OFGL a privilégié quatre axes : les interventions publiques, la presse, le site internet et les réseaux sociaux.

Interventions publiques

Toute l'année, l'équipe OFGL répond aux sollicitations de ses partenaires ou des structures actives en matière d'études sur les finances et la gestion publique locales pour intervenir lors de colloques ou à l'occasion de réunions thématiques.

En 2022, l'OFGL a assuré 15 présentations, lors de manifestations regroupant près de 1 350 personnes.

Ces interventions suivent toutes le même objectif, le partage des informations traitées par l'OFGL. Elles permettent de rendre plus visible l'Observatoire et de recenser des besoins des participants.



Assises AFIGESE - septembre

Liste des principales interventions publiques de l'OFGL sur 2022

- [Coop'HLM](#) - Journée annuelle des responsables comptables et financiers des Coop - 14/01
- [Intercommunalités de France](#) - Journée finances de l'AdCF-Intercommunalités de France - 26/01
- [CREGO](#) (Centre de Recherche en Gestion des Organisations) - 8ème édition du Workshop Contrôle de Gestion & Management Public - 14/03
- [France Urbaine](#) - Groupe de travail finances - 06/04
- [Université Bordeaux](#) - L'ouverture des données financières : et après ? - 01/06
- [Université de Bordeaux / SFFP](#) - Colloque "Les finances locales 40 ans après les lois de décentralisation" - 02/06
- [AFL](#) - Journées AFL - 16/06
- [Assises AFIGESE](#) - Plénière : revue de conjoncture - 22/09
- [Assises AFIGESE](#) - Forum : Contrôle de gestion et "open data et citoyenneté" - 23/09
- [OCDE](#) - Conférence inaugurale 3ème édition Observatoire mondial des finances des CT - 24/10
- [Club directeurs financiers des départements](#) - 17/11
- [AMF](#) - Congrès des maires - 22/11
- [CNIS](#) - Commission territoire - 24/11
- [AFIGESE](#) - GT Fiscalité - 07/12
- [FIL](#) - Colloque annuel - 13/12

Presse

Toute l'année l'OFGL veille à informer les médias lors de la sortie de ses productions publiques. En 2022, l'Observatoire a diffusé six communications à la presse.

En conséquence, l'OFGL a bénéficié d'une présence régulière dans les médias tout au long de l'année, versions Web et/ou imprimées : [La gazette des communes](#), [Maire Info](#), [Localtis](#), [La Tribune](#), [Les Echos](#), [L'Humanité](#), [Le Figaro](#), [Le Dauphiné Libéré](#), [La Croix](#), [Le Monde](#), [Capital.fr](#), [ID cité](#), [Acteurs publics](#), [Maires de Frances](#), [Vie publique.fr](#), [Le courrier des maires](#), [Lettre du Financier Territorial LFT](#), [Zepros Territorial](#), [Daloz actualité \(AJ Collectivités Territoriales\)](#) ainsi que dans les newsletters et/ou sur les sites des associations d'élus (APVF, AMF, France Urbaine, Intercommunalités de France) et d'agents (AFIGESE).

Site Internet OFGL et réseaux sociaux

- Les publications de l'OFGL sont systématiquement mises en ligne sur le site collectivites-locales.gouv.fr qui est partagé entre la DGCL et la DGFIP.

L'OFGL bénéficie de sa propre partie, qu'il alimente comme il le souhaite avec l'aide précieuse du pôle communication de la DGCL.

En conséquence, les nouveautés bénéficient de la visibilité en page d'accueil et d'une information par la newsletter bimensuelle du site transmise à plus de 49 000 abonnés (référence 2021).

- **Côté réseaux sociaux**, l'OFGL s'est concentré sur le réseau professionnel LinkedIn en publiant sur ses productions ainsi que sur celles de ses partenaires. En 2022, un rendez-vous régulier a été créé, « OFGL chrono », capsule d'informations sur les finances locales en format court. 8 posts ont été publiés cette année.

Le nombre d'abonnés a fortement progressé en 2022 pour atteindre 2 266 (+56% sur un an). Les taux de consultation (d'ouverture) restent très satisfaisants. A titre d'exemple, les nouvelles publiées par l'OFGL affichent plus de 72 000 « impressions ⁴ » sur 12 mois, pour près de 5 200 « clics ».

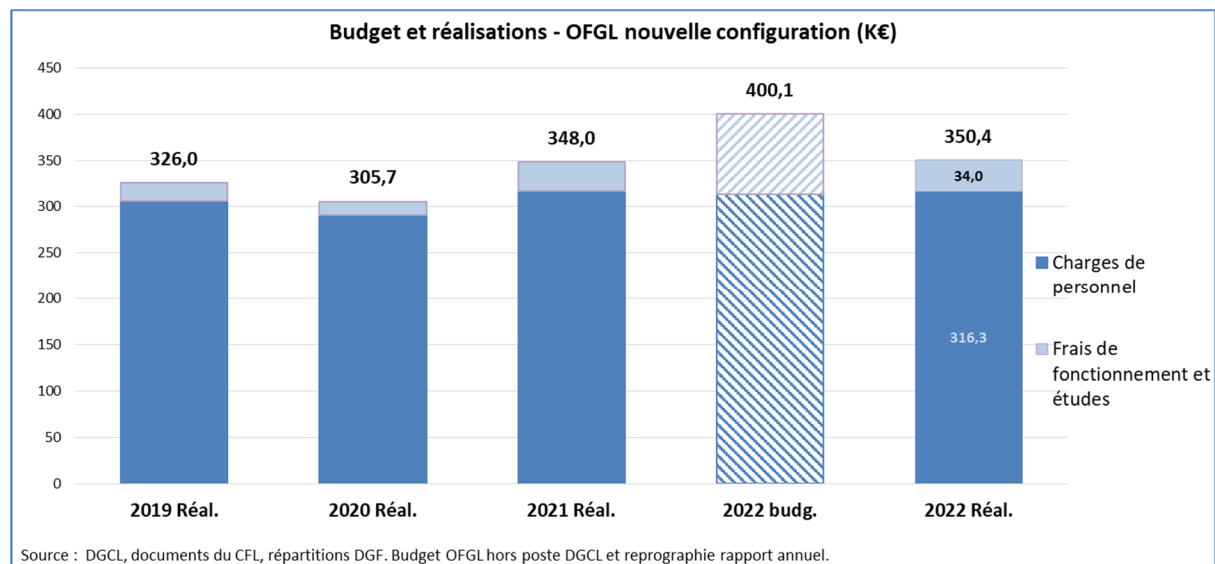
- Depuis 2021, l'OFGL a également développé sa chaîne [YouTube](#). Celle-ci lui permet aujourd'hui de centraliser et de rendre accessibles ses vidéos, notamment les tutoriels sur son portail data.ofgl.fr.

⁴ Les impressions sont des « vues » lorsque le post est au moins à 50% de l'écran de l'utilisateur ou en cas de clic.

4- Un budget au financement partagé entre l'Etat et les collectivités

La nouvelle configuration de l'OFGL mise en place à partir de 2017 s'est construite sur la base d'un **budget supplémentaire annuel de 360 K€⁵**. Il a été décidé de le répartir à parts égales entre l'Etat et les collectivités locales. Pour ces dernières, le financement s'opère, sous contrôle du CFL, par prélèvement sur la DGF annuelle avant répartition.

Compte tenu de la montée en puissance progressive de la structure, entraînant des sous-consommations et donc des reports, les budgets prévisionnels des années suivantes ont pu être portés à environ 400 K€. Il s'agissait alors d'anticiper les charges exceptionnelles liées à la mise en place de la plateforme de données partagées. Dans les faits, les premiers travaux sur le partage des données (application Web) ont été réalisés sur 2017 et 2018 très majoritairement en interne avec peu de frais de prestations. **En conséquence, seules les réalisations sur les exercices suivants s'approchent du budget initial de 360 K€ : 350,4 K€ en 2022).**



En 2022, 90% des dépenses correspondent à des frais de personnel, le reste (34 K€) est principalement composé d'un remboursement au ministère des finances dans le cadre de la convention signée avec l'OFGL pour l'hébergement de la plateforme data.ofgl.fr en tant que sous-domaine de data.economie.fr (solution OpendataSoft). Cette convention est opérationnelle depuis l'exercice 2021. Hors hébergement de la plateforme, les autres frais de l'OFGL augmentent en 2022 pour passer à 3 600 € du fait de la reprise des déplacements après la crise Covid et du financement d'une plaquette décrivant la plateforme data.ofgl.fr.

⁵ Ce montant ne comprend pas les charges « historiques » de l'OFL, un poste à la direction des Etudes de la DGCL et les coûts de reproduction et de diffusion du rapport annuel, ces derniers représentaient environ 28 K€ en 2022.

L'OFGL, lieu de partage et de réflexion sur les finances et la gestion publique locales

Créé par la loi NOTRE du 7 août 2015 et placé sous l'autorité du Président du Comité des Finances Locales, l'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales (OFGL) se substitue à l'Observatoire des Finances Locales et voit ses compétences élargies.

L'OFGL est le lieu de partage et de réflexion entre les différentes parties prenantes aux finances et à la gestion des collectivités territoriales. Il a pour mission de collecter, d'analyser et de diffuser des informations sur les axes thématiques fixés par son Conseil d'orientation, composé d'élus et de représentants de l'État.

L'OFGL bénéficie du soutien et de l'expertise des membres de son Comité scientifique et technique. Il est composé d'administrations centrales et d'organismes publics, d'associations d'élus locaux et de fonctionnaires territoriaux, ainsi que d'établissements financiers spécialisés et de personnalités qualifiées (universitaires, administrateurs territoriaux et experts).

Dans la collection *Cap sur*

[Les coûts locaux de l'éducation - n°10, novembre 2019](#)

[Les deux derniers mandats du bloc communal - n°11, juillet 2020](#)

[Les services départementaux d'incendie et de secours - n°12, septembre 2020](#)

[Les enjeux financiers portés par les CCAS et CIAS - n°13, octobre 2020](#)

[Le coût de fonctionnement des piscines communales et intercommunales - n°14, octobre 2021](#)

[Les flux financiers entre budgets des collectivités locales : 37 Md€ en 2020 - n°15, décembre 2021](#)

[L'hétérogénéité des effets de la crise sur les finances du bloc communal en 2020 - n°16, janvier 2022](#)

[Les impacts de la crise Covid sur les finances locales en 2020 et 2021 - n°17, juin 2022](#)

[Les finances des communes et intercommunalités en 2021 - n°18, novembre 2022](#)

[Les déterminants des disparités d'investissement communal sur le dernier mandat – n°19, décembre 2022](#)

La reproduction de tout ou partie de la présente publication doit s'accompagner de la mention « Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales » ou « OFGL ».

« En 2022, l'OFGL a une nouvelle fois navigué entre sujets d'actualité et analyses avec recul concernant les finances et la gestion publique locales »

André Laignel,
Président de l'OFGL



data.ofgl.fr

Le portail des données financières et de gestion du secteur public local